

Déclaration de débarquement de thon rouge dans le cadre d'une pêche de loisir

N° 14938*03

Ministère chargé des pêches maritimes

Arrêté DEVM1427586A du 11 février 2015 (publié au JO du 15 février 2015)

Date de réception	Cadre réservé à FranceAgriMer	Numéro d'enregistrement
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

1. Identification du déclarant

Nom, prénom	<input type="text"/>		
Adresse : n° voie	Extension <input type="text"/>	Type de voie	<input type="text"/>
Nom de voie	<input type="text"/>		
Code postal	Localité	<input type="text"/>	
N° de téléphone	<input type="text"/>	N° de télécopie	<input type="text"/>
Adresse électronique	<input type="text"/>		
N° d'autorisation de pêche	<input type="text"/>		

2. Identification du navire

Nom du navire	<input type="text"/>		
N° d'immatriculation	<input type="text"/>	Pavillon	<input type="text"/>
Indicatif radio (si existant)	Longueur hors tout (m)	Jauge	Puissance (Kw)

Propriétaire ou armateur (si différent(s) du demandeur)

Nom, prénom	<input type="text"/>		
Adresse : n° voie	Extension <input type="text"/>	Type de voie	<input type="text"/>
Nom de voie	<input type="text"/>		
Code postal	Localité	<input type="text"/>	
N° de téléphone	<input type="text"/>	N° de télécopie	<input type="text"/>
Adresse électronique	<input type="text"/>		

3. Description des captures

Poids (Kg)	<input type="text"/>	Longueur ⁽¹⁾ (Cm)	<input type="text"/>
N° de la bague de marquage	<input type="text"/>	Date de capture	<input type="text"/>
Coordonnées géographiques du lieu de capture	<input type="text"/>	Date de débarquement	<input type="text"/>
Lieu de débarquement (commune ou port)	<input type="text"/>	Code postal du lieu de débarquement	<input type="text"/>
Technique de pêche	<input type="text"/>		

⁽¹⁾ Nota. — La mesure de la longueur est effectuée conformément à l'article 10 du règlement (CE) n° 520/2007 du 7 mai 2007 : « mesure en longueur fourche, c'est-à-dire la distance en projection verticale entre l'extrémité de la mâchoire supérieure et l'extrémité du rayon caudal le plus court ».

4. Pièces jointes

Joindre impérativement la bague de marquage afférente.

5. Engagement et signature

J'autorise l'administration à porter à la connaissance de la Fédération française des pêcheurs en mer, de la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France et de la Fédération française d'études et de sports sous-marins les informations contenues dans la présente déclaration.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Fait à :

Le _____

Signature

Cette déclaration doit être envoyée dans les 48 heures suivant le débarquement à :

FranceAgriMer,
Unité des journaux de bord,
12, rue Henri-Rol-Tanguy, TSA 20002
93555 Montreuil-sous-Bois Cedex

Une copie de cette déclaration doit être envoyée à la fédération ou à la direction interrégionale de la mer auprès de laquelle la bague de marquage a été obtenue.